

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +



COVID-19

La ville à l'épreuve de la crise sanitaire

PUB

Edito + sommaire

« Chacun d'entre nous forge l'avenir commun »



Depuis le 17 mars, nous vivons toutes et tous une situation inédite, complexe, difficile, inattendue.

Notre vie professionnelle a été bouleversée, notre vie sociale réduite, nos bouffées d'oxygène que sont le sport, la culture, l'art, les activités associatives ont disparu.

Notre liberté de nous déplacer a été fortement limitée. L'immense majorité des Védasiennes et des Védasiens a fait preuve de sérieux dans le respect de ces restrictions, consciente de l'importance d'agir tous ensemble pour limiter la transmission du virus. Je tiens sincèrement à vous remercier pour cette discipline, éprouvante mais indispensable. Plus que jamais, dans ce moment particulier de l'histoire, nous avons eu besoin d'entraide et de solidarité.

La Ville a répondu présent.

Elle a aidé le collectif infirmier védasien en lui mettant à disposition un local sécurisé, du matériel, un véhicule municipal.

Elle a aidé les plus fragiles d'entre nous. Dans cette période, quand on est fragile, faire ses courses ou aller à la pharmacie n'était plus possible.

Plus de 140 familles ont ainsi été aidées et soutenues par le CCAS, des agents municipaux volontaires et des bénévoles.

La Ville a acheté du matériel pour fabriquer des masques. Les couturiers et couturières amateurs ont répondu en nombre. Plus de 2000 masques ont ainsi été fabriqués. Nous avons été limités par les

difficultés d'approvisionnement, pas par l'énergie et le volontarisme de l'ensemble des habitants.

Un grand merci !

Pour faciliter la vie quotidienne, et alors que les déchèteries étaient fermées, nous avons ramassé les déchets verts devant la porte de chacun.

Les exemples sont nombreux pour ces deux mois passés.

Au moment d'écrire ces lignes, les agents de la Ville assurent la distribution de masques pour toute la population. C'est primordial.

Car l'épreuve n'est pas terminée. **Le 11 mai n'a pas signifié la fin de l'épidémie.** Plus que jamais, nous devons rester vigilants, attentifs, précautionneux. Nous avons organisé la réouverture des écoles et de la crèche avec un souci constant de la sécurité sanitaire. Des moyens importants ont été déployés en ce sens. Mais la Ville, seule, ne fera pas tout.

Chère Védasienne, cher Védasien, ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à arrêter cette pandémie. Restons vigilants, respectons les gestes barrières, portons un masque dès que nous sortons de chez nous. Protégeons-nous, protégeons les autres. Le chemin sera long mais, chaque jour, chacun d'entre nous forge l'avenir commun.

Isabelle Guiraud,
Maire

4 Chronologie

6 Sortie progressive du confinement

12 Solidarité

De multiples actions pendant deux mois pour soutenir les habitants

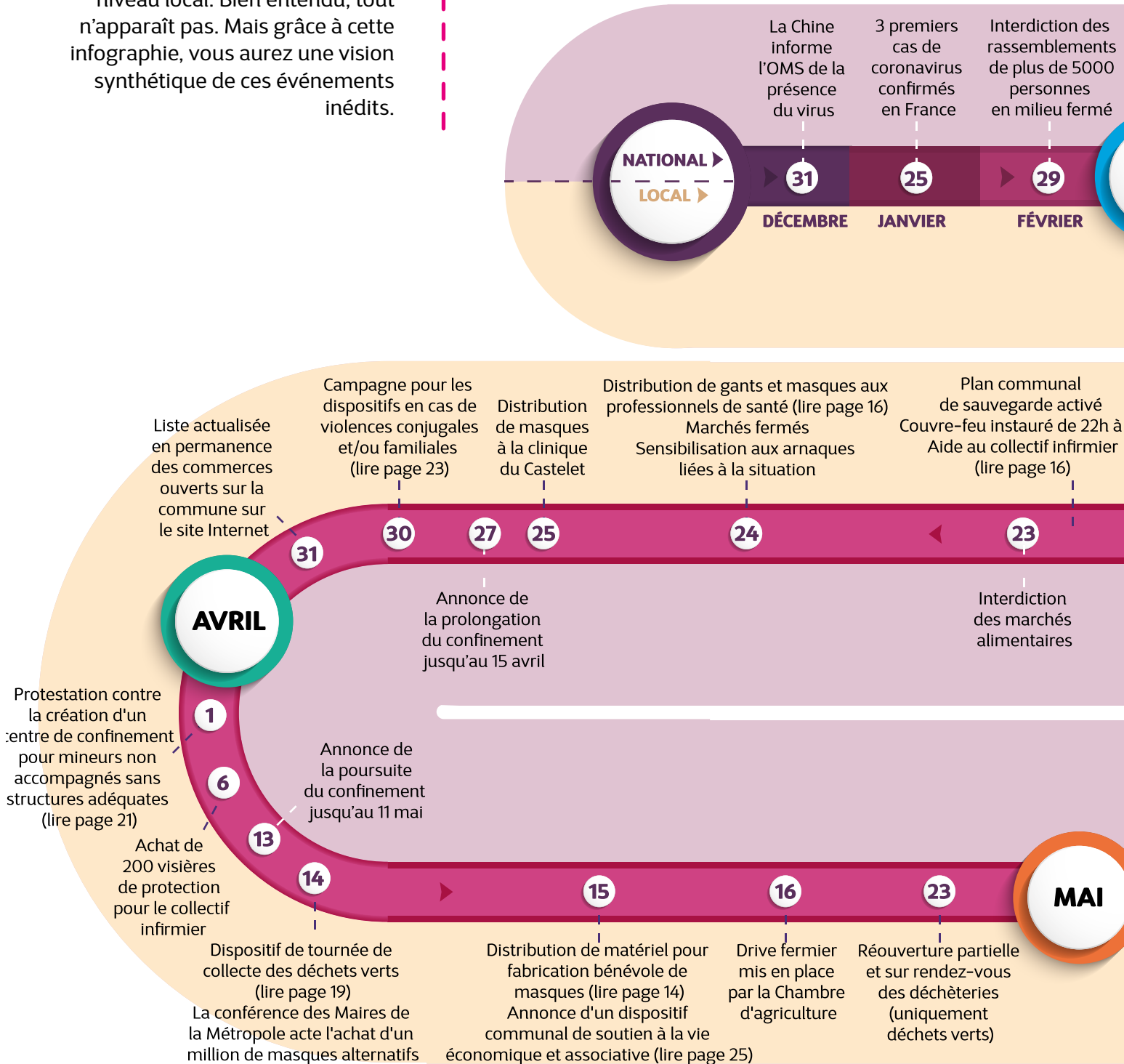
25 Soutien

Dispositifs de la Ville pour soutenir le monde économique et associatif

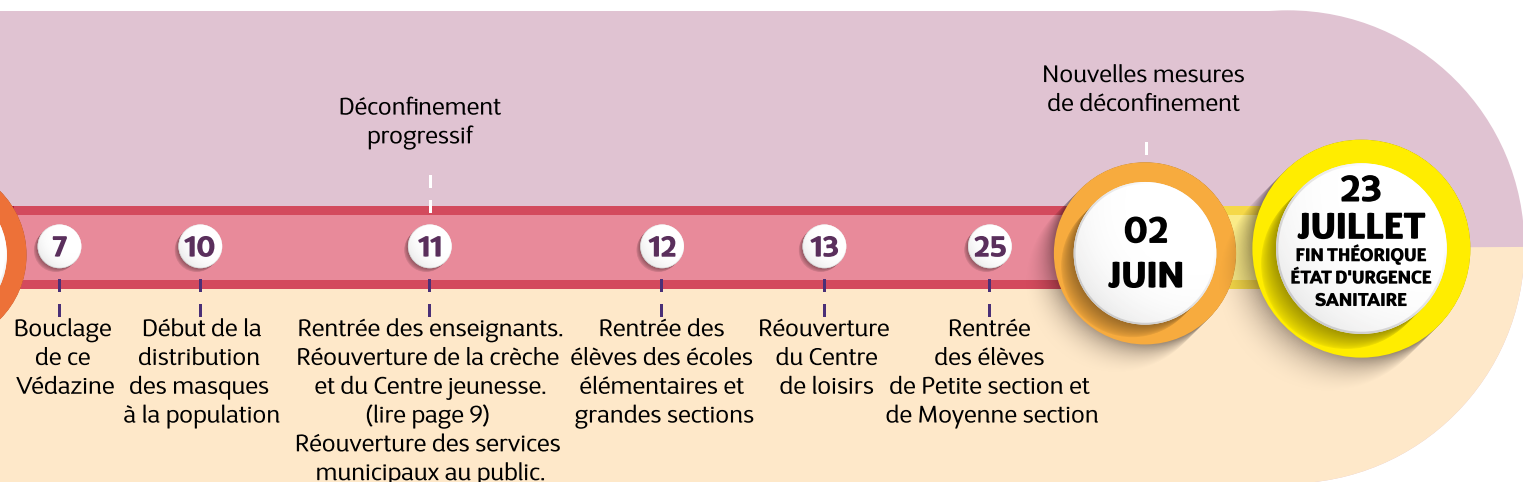
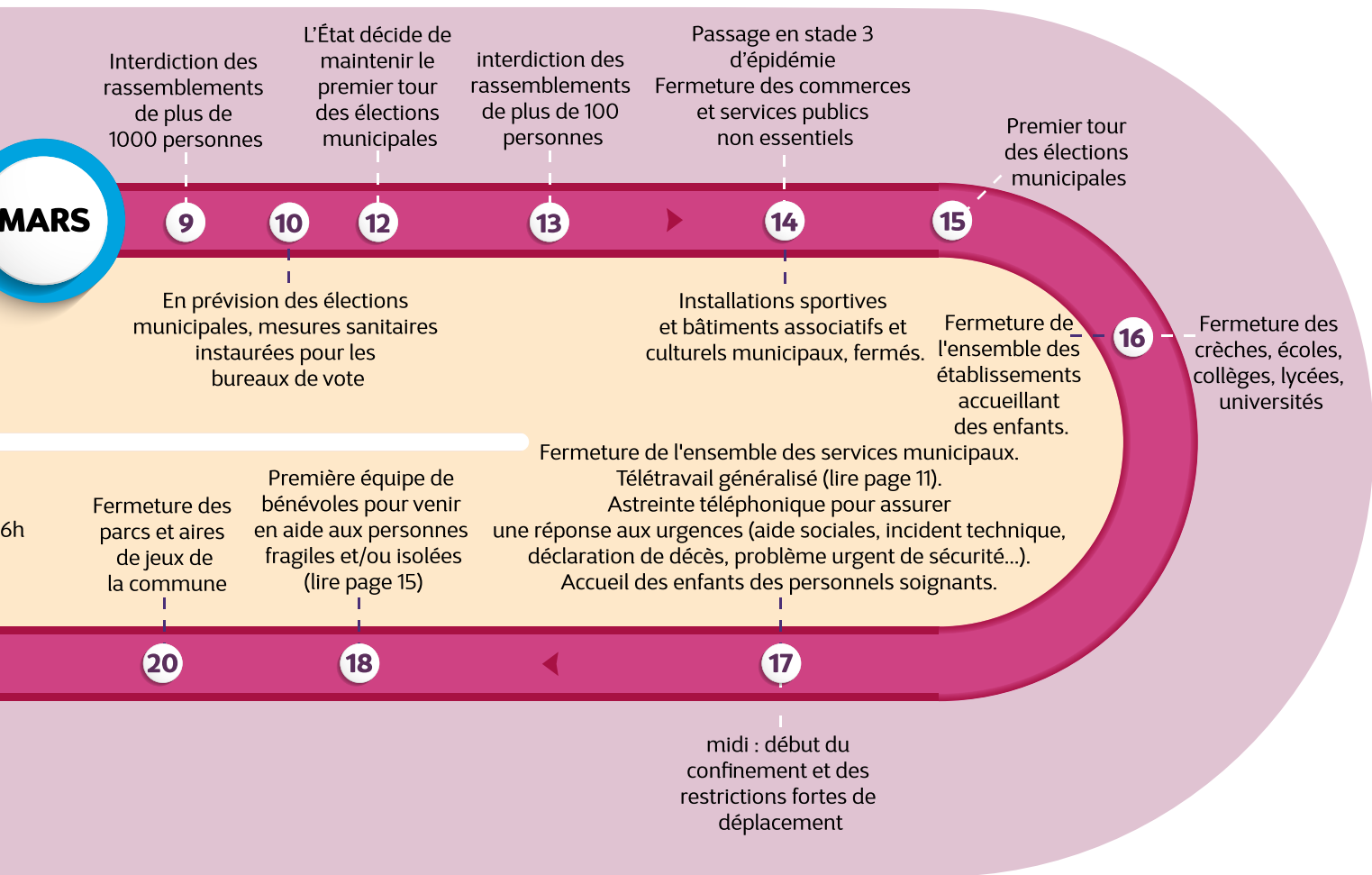
Depuis janvier, les événements liés à la crise sanitaire se sont enchaînés. Avec cette chronologie, vous pouvez voir un certain nombre de décisions prises au niveau national et celles prises au niveau local. Bien entendu, tout n'apparaît pas. Mais grâce à cette infographie, vous aurez une vision synthétique de ces événements inédits.

TIMELINE

Chronologie



des évènements



Sortie progressive

les mesures pri

Déconfinement progressif du 11 mai au 2 juin mais urgence sanitaire jusqu'au 23 juillet. Les modalités d'accueil du public vont être adaptées aux impératifs de sécurité sanitaire. Merci de respecter toutes les consignes présentes sur les lieux d'accueil et particulièrement celles de distanciation physique : une signalétique particulière vous y aidera à l'entrée de chaque structure.

Manifestations

Les manifestations municipales et associatives sont annulées jusqu'au 23 juillet sans possibilité de report

Location de salles

La location des salles municipales ne sera pas possible jusqu'au 23 juillet.

Vie associative

Toutes les activités associatives à l'intérieur d'un bâtiment sont interdites. Les activités extérieures sont autorisées sous conditions de respect des distances et d'absence de contact avec un matériel partagé. Des associations vont proposer des activités de gym, yoga, etc. dans le Parc de la Peyrière et celui de la Capoulière.

Nature

Les parcs et jardins publics seront à nouveau ouverts, mais les aires de jeux et les parcours santé demeureront inaccessibles.

Services publics ouverts / fermés

LES SERVICES OUVERTS AU PUBLIC

Les accueils **Mairie, secrétariat des élus, population / État civil** (hors mariage), **affaires scolaires, urbanisme, services techniques**

sont ouverts aux horaires habituels.

Les équipes des services techniques travaillent normalement (entretien voirie municipale, espaces verts, bâtiments, logistique, cimetières...). **Les services enfance et jeunesse** sont pleinement opérationnels (*détail pages suivantes*)

LES SERVICES VOUS RÉPONDENT

Le CCAS et le RAM ont mis en place un accueil téléphonique. **La Police municipale** est bien sûr toujours présente pour les urgences mais l'accueil au public n'est possible que sur rendez-vous. **Au niveau culturel**, les écoles d'arts sont fermées au public mais continuent l'enseignement à distance. La gestion du Domaine du Terral, le théâtre du Chai du Terral et le festival Festin de pierres sont fermés au public mais joignables par mail. **L'ensemble des services supports** (finances, comptabilité, ressources humaines, informatique, communication...) est opérationnel et joignable par mail.

Dans tous les cas, vous pouvez joindre l'accueil de la Mairie par téléphone au 04 67 07 83 00 ou posez votre question via le site de la ville saintjeandedevas.fr rubrique « Contact ».



e du confinement

ses par la Ville



Distribution des masques

La distribution s'est déroulée les 9 et 10 mai directement dans les boîtes aux lettres des Védasiens.

Cette solution a permis d'assurer une sécurité sanitaire maximale en évitant tout contact et tout déplacement de population. Tous les Védasiens possèdent une boîte aux lettres : ce mode de distribution permettait ainsi de toucher l'ensemble des habitants. Avec les masques, un document précisant les consignes de mise en place, de port et d'entretien a également été distribué.

Les agents de la Ville ont commencé par distribuer un courrier. Pour bénéficier de masques, il fallait simplement fixer le bon à découper sur sa boîte aux lettres avant 8h le samedi 9 mai. Cela a donné aux agents de la Ville le nombre exact de masques à distribuer selon la composition de votre foyer.

Même si vous portez un masque, respectez bien toutes les préconisations et continuez de respecter les gestes barrières.

C'est en prenant soin de vous que vous prendrez soin des autres.

Mesures sanitaires pour les services publics

Des consignes d'hygiène, et des protocoles sur la conduite en cas de suspicion de COVID19 ont été transmis aux agents de la Ville.

Des masques et gants ont été remis à l'ensemble des agents municipaux.

Des visières intégrales ont été distribuées également pour certains agents accueillant du public.

Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée de chaque structure municipale.

Des plexiglas ont été installés aux postes d'accueil.

Des thermomètres à distance sont utilisés dans les écoles.

Les agents sont dotés de lingettes/spray désinfectant afin d'assurer le nettoyage des surfaces plusieurs fois par jour.

Sortie progressive

les mesures spécifiques à l'

Le gouvernement a annoncé une sortie de confinement progressive à compter du 11 mai 2020. Cette sortie s'accompagne donc d'une réouverture progressive des écoles. La Ville de Saint Jean de Védas a décidé d'accompagner cette reprise et de proposer des solutions aux parents qui doivent reprendre le travail en présentiel.

Dates clés

LUNDI 11 MAI

Rentrée des enseignants / réouverture de la crèche (sur critères) / réouverture du Centre jeunesse.

MARDI 12 MAI

Rentrée des élèves des écoles élémentaires et des élèves de grande section uniquement.

MERCREDI 13 MAI : réouverture du Centre de loisirs.

LUNDI 25 MAI : rentrée des élèves de Petite section et de Moyenne section.



En classe...

DE MATERNELLE

Ce sont les enseignants qui ont

constitué des groupes de 15 enfants maximum. En complément, une garderie est proposée pour les enfants des Petite et Moyenne section jusqu'au 25 mai.

ÉLÉMENTAIRE

Là encore, ce sont les enseignants qui ont constitué les groupes. Tous les niveaux sont rentrés au 12 mai.

L'organisation est la même pour tous : 2 jours de classe par groupe de 15 enfants maximum et 2 jours d'accueil scolaire Mairie dans divers bâtiments municipaux.

Personne n'a été oublié : les élèves de l'école privée Saint Jean-Baptiste bénéficient des mêmes services que ceux accueillis dans les écoles publiques.



Les accueils

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le personnel de la crèche, très attentif aux consignes sanitaires, accueille 10 enfants (maximum) par secteur.

L'ACCUEIL SCOLAIRE

L'accueil scolaire mis en place par la Ville est une possibilité, gratuite,

offerte aux parents qui ne peuvent garder leurs enfants les deux jours où il n'y a pas classe.

Le personnel municipal, via le travail fourni par les enseignants, assure ainsi une continuité éducative.

L'ALP

Les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et d'après classe sont assurés sur les tranches horaires habituelles en respectant la règle de groupe de 15 maximum, la distanciation physique et les règles sanitaires.

LA CANTINE

Un repas chaud est servi dans les écoles avec 3 services distincts pour respecter les distances. Pour les accueil scolaire, un repas froid est distribué.

LE CENTRE JEUNESSE

a été ouvert du 11 au 18 mai, gratuitement, pour accueillir pour les 11-17 ans.



Mercredi

LE CENTRE DE LOISIRS

du mercredi a été réparti sur les quatre sites dédiés à l'accueil scolaire.



e du confinement

'accueil enfance / jeunesse



Mesures sanitaires pour l'enfance et la jeunesse

Au niveau des groupes scolaires et des lieux d'accueils municipaux, les mesures sanitaires suivantes sont mises en œuvre :

Multiplication des lieux pour éviter de regrouper un nombre important d'enfants au même endroit.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique, lingettes, spray désinfectant.

Nettoyage des locaux et désinfection chaque jour.

Marquage au sol pour renforcer la distanciation physique.

Le port de masques par le personnel encadrant, qu'il soit enseignant ou municipal, est obligatoire.

Une visière de protection a été fournie à l'ensemble du personnel encadrant.

Le port du masque n'est pas recommandé pour les enfants.

Regroupement de 15 enfants maximum.

Si l'enfant est scolarisé au...	L'accueil scolaire mairie est à..
Groupe scolaire René Cassin / Alain Cabrol	Centre de loisirs « Les Garrigues » et Gymnase de la Combe
Groupe scolaire Les Escholiers	Salle des Granges
Groupe scolaire Louise Michel	Domaine du Terral
Groupe scolaire Jean d'Ormesson	Maison des associations

PUB

+ Tout sur la ville +

Dans le cadre des obligations de confinement décrétées par le Gouvernement, la Ville a défini immédiatement un plan de continuité d'activité. Pendant toute la durée du 17 mars au 11 mai, la Ville a assuré un service public recentré uniquement sur les missions essentielles.

MAIRIE

Continuité des services publics pendant le confinement

Action sociale

Le Centre Communal d'Action sociale a maintenu le contact avec les personnes isolées et fragiles de la commune. Un service d'aide pour assurer les courses alimentaires et pharmaceutiques des personnes les plus isolées a été mis en place (*lire page 15*).

Administration

Les services ressources humaines, finances, informatique ont continué de fonctionner à distance.

Culture

Les services culturels ont fonctionné à distance.

Malgré les incertitudes, les équipes du Chai du Terral, de Festin de pierres et des événements culturels ont préparé la saison culturelle 2020/2021 et géré les annulations de spectacles (*lire page 27*). Les enseignants des écoles d'arts plastiques et de musique continuent d'assurer pour la grande majorité des cours à distance (*lire pages 28 et 29*).

Enfance-jeunesse

Toutes les structures d'accueil enfance-jeunesse ont été fermées. Un accueil a toutefois été maintenu pour les enfants

de personnels soignants védasien à l'école Louise Michel (*lire page 17*). Une procédure spéciale a été instaurée pour les inscriptions scolaires.

Logistique

Le service assure la gestion des stocks et l'approvisionnement des agents et du personnel de santé en masques, gants, gels, blouses....soit à partir de stocks existants, soit par des achats, soit grâce à un réseau de bénévoles qui fabriquent des protections maison.

Il a été fortement sollicité pour l'installation des salles de l'accueil scolaire Mairie.

Police municipale

Les policiers municipaux ont assuré des patrouilles sur l'ensemble du territoire communal du lundi au samedi. Le but : faire respecter les règles de confinement, assurer la sécurité des biens et des personnes et le suivi des opérations funéraires (*lire aussi page 23*).

Population/Etat civil

Les actes d'État civil liés aux décès ont été assurés. Une permanence téléphonique a été mise en place pour répondre aux besoins. Tous les rendez-

vous pour les pièces d'identité ont été annulés.

Services techniques

L'activité des services techniques a été d'abord limitée aux interventions urgentes sur les bâtiments publics ou les espaces publics susceptible de présenter un danger grave et imminent. Les agents ont ensuite été mobilisés pour assurer le ramassage des déchets verts en porte à porte (*lire page 19*).

Urbanisme

Conformément au décret pris par le gouvernement, les instructions de demandes d'urbanisme ont été gelées à compter du 12 mars et ce jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire.



134 agents

Pendant la période de confinement, 134 agents ont continué de travailler sur un total de 240.

Urgences

Dès le 17 mars, des permanences téléphoniques ont été mises en place pour les urgences Etat civil, techniques, sécuritaires et sociales.

A compter du 10 avril, un accueil téléphonique général a été mis en place afin de renseigner les habitants sur leurs diverses demandes.

Crise

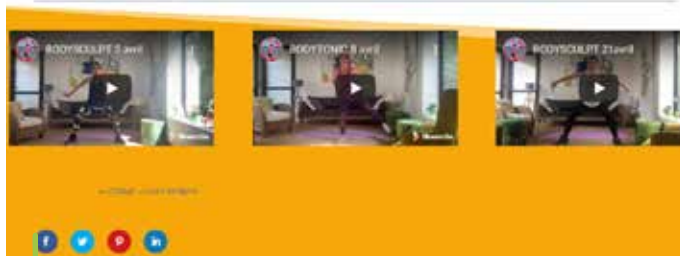
Une cellule de crise a été constituée pour assurer une gestion quotidienne des actions menées.

Elle était composée de Madame le Maire, du Directeur général des services, du responsable de la communication, des responsables de pôles et du responsable logistique et prévention.

+ Tout en images +



BODY : SCULPT, TONIC...
Cours en ligne



Vidéos

Pour garder la forme.. et le moral

Pendant toute la durée du confinement, l'ASCL a mis en ligne une grande quantité de cours vidéo réalisés par ses professeurs. L'association Cirk & Danse a mis en ligne 15 vidéos pour apprendre tous les fondamentaux du cirque : jonglage, équilibre, acrobaties...



Cérémonie

Un 8 mai dans l'intimité

Confinement oblige, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec seulement Madame le Maire, le général Mallet et Hervé Pautal, président de la fédération des anciens combattants sur Saint Jean de Védas.



Drive fermier

Pour soutenir les producteurs locaux, la Chambre d'agriculture a mis en place un drive fermier. Des fraises, salades, pommes, asperges, des plants de légumes, du vin, de la viande... tout provient exclusivement de l'Hérault. À partir du jeudi 16 avril, et tous les jeudis pendant le confinement, il a été possible de venir chercher ses commandes sur la Place du Puits de Gaud.



+ Tout en images +



Solidarité

Affiches de soutien

Affiches et banderoles de soutien aux personnels mobilisés en première ligne de la crise ont fleuri sur bon nombre de balcons et grilles pendant la période de confinement.

Solidarité

Fabrication de visière

En cinq semaines, le Védasien Xavier Soubielle a fabriqué près de 230 visières de protection, distribuées auprès d'infirmières libérales, de médecins, de la Police municipale, de la gendarmerie, de la maison de retraite Sudalia...

Cet entrepreneur spécialisé dans le recyclage de déchets d'impression 3D a voulu « apporter sa pierre à l'édifice » face à la crise sanitaire.

Une visière, c'est 25g de matière pour la fixation, 1 feuille PVC de 200 micron et 1 heure d'impression pour un coût de production de moins d'1 euro.

Le 17 mars dernier, avec l'annonce du confinement, Xavier Soubielle trouve sur internet une initiative pour protéger les soignants : créer des visières de protection.

Il se lance dans ce projet altruiste et après plusieurs tests, valide son modèle. Il devient ainsi un « maker », c'est-à-dire un bricoleur-concepteur qui œuvre bénévolement et gratuitement !

Il participe à la création de l'association d'entraide des makers en France qui permet d'aider financièrement ces imprimeurs 3D volontaires.

Pour soutenir les makers qui fabriquent des visières, des masques ou encore les fameux adaptateurs pour les respirateurs, n'hésitez pas à faire un don à l'association : entraide-maker-france.org



ENTRAIDE

Plus de 2000 masques fabriqués

Une grande mobilisation des habitants a permis la fabrication de plus de 2000 masques barrières. Le matériel a été fourni par la Ville.

Face à la pénurie de masques, la Ville a acheté du tissu, du molleton, des élastiques, du fil... il ne manquait que la compétence et la bonne volonté pour les fabriquer !

Les Védasiennes et Védasiens ont répondu en nombre pour produire des masques barrières. Plus de 100 personnes ont réalisé ces 2000 masques. Les difficultés d'approvisionnement en tissu et élastique n'ont malheureusement pas permis à la Ville de fournir tous les volontaires. Ces masques barrières ont été distribués aux professionnels de santé, aux personnes qui nous sont indiquées par les professionnels de santé, aux personnes fragiles suivies par le CCAS, aux agents municipaux qui travaillent sur le terrain.

UNE REMISE DE MATÉRIEL EN SÉCURITÉ SANITAIRE

La première séance de remise de matériel pour la confection de masques barrières a eu lieu le mercredi 15 avril à la salle des Granges.

Les Védasiennes et Védasiens se sont succédé toutes les dix minutes. Ce dispositif a permis une distribution



fluide tout en évitant que les gens se croisent, précaution indispensable dans le cadre épidémique.

En plus du matériel, les volontaires ont reçu un patron de fabrication ainsi qu'un mode d'emploi. Les masques barrières ont été fabriqués en respectant le modèle fourni par l'Afnor qui fait office de norme.

Pour les personnes fragiles ou qui ne pouvaient pas se déplacer, une livraison a été faite à leur domicile. Ces tournées à domicile se sont ensuite poursuivies au fur et à mesure que la Ville parvenait à se fournir en matériel.



Un grand merci aux bénévoles des associations *Sens du partage* et de *Espoir pour un enfant* qui ont confectionné des centaines de masques, que ce soit pour le personnel soignant ou pour les habitants !

— — — — —
**“Vous savez coudre ?
Nous avons le reste !”**
Merci aux couturières
bénévoles pour leur
motivation et leur
implication !



SOLIDARITÉ

140 Védasiens aidés au quotidien

Dès le début du confinement, un dispositif spécial d'aides aux personnes isolées et /ou fragiles a été mis en place par le CCAS et la Ville. Un réseau d'agents municipaux volontaires et de bénévoles a permis de soutenir les Védasiens les plus vulnérables.

Depuis le 16 mars, inlassablement, agents de la Ville et bénévoles se relaient pour aider près de 140 personnes fragiles et/ou isolées.

Pour bénéficier de ces services, il suffisait de contacter le CCAS pour convenir d'un rendez-vous. Les tournées d'approvisionnement ont été organisées de manière sécurisée au niveau sanitaire et pour le paiement.

UN DISPOSITIF SIMPLE ET TRANSPARENT

Cette procédure était entièrement gratuite pour la personne demandeuse. Il suffisait de remettre votre liste de courses à un agent ou un bénévole de la collectivité, avec un chèque à l'ordre de Super U et une pièce d'identité. Quelques heures plus tard, l'agent

municipal ou le bénévole vous livrait, avec la facture acquittée correspondant aux courses effectuées.

Tout se déroulait devant la porte d'entrée, sans aucun contact entre la personne et l'agent municipal / bénévole.

La démarche était identique pour les médicaments sur présentation d'une prescription médicale.

Pour l'immense majorité des bénéficiaires, ces visites ont été très appréciées car elles venaient rompre une solitude pesante pendant le confinement

Ce dispositif est maintenu jusqu'au 2 juin pour les personnes les plus fragiles.



Du muguet pour le 1^{er} mai ! Une petite attention pour les personnes aidées par la Ville.

SOLIDARITÉ

La Ville a aidé les infirmiers libéraux de la commune, investis sans compter dans cette période difficile, dès le début du confinement.

Aider le personnel soignant



Un grand merci aux infirmiers et infirmières qui ont travaillé et travaillent encore sans relâche dans ce contexte épidémique.

DISTRIBUTION DE GANTS ET MASQUES AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Devant le manque de matériel de protection, la Ville a donné une partie de son stock de masques FFP2 et de gants aux médecins et infirmiers libéraux védasiens.

Six médecins et 22 infirmiers libéraux ont reçu une quinzaine de masques chacun. Tous les autres praticiens ont été contactés et ont su qu'ils pouvaient compter sur cet apport. Les autres masques ont été utilisés par les agents de la Ville sur le terrain : policiers municipaux, garde des enfants des personnels soignants, aide apportée aux personnes isolées...

Un travail permanent, discret mais reconnu. L'Union régionale des professions de santé a ainsi publié un article intitulé : « Tournées COVID : Saint Jean de Védas, l'exemple qui doit devenir la règle ».

Regroupés sous le nom « Collectif Infirmiers », les infirmiers libéraux de Saint Jean de Védas ont très vite sollicité l'aide de la Ville pour organiser leurs « tournées COVID-19 ».

La Mairie a immédiatement répondu présente. Elle a attribué un lieu sécurisé par alarme avec plusieurs salles, des sanitaires et des douches. Elle a aussi fourni un véhicule municipal dédié à cette tournée.

De plus, elle a mis à disposition une quarantaine de paires de lunettes de protection et une dizaine de combinaisons.

Enfin, la Mairie s'est aussi engagée à rembourser tous les achats de matériels pour assurer la sécurité sanitaire.

« On peut mesurer la chance qu'on a d'avoir un engagement aussi important et rapide (la veille pour le lendemain !) de notre Mairie, car ce n'est pas le cas dans toutes les communes environnantes ! », témoigne Alice Rosaz, infirmière investie dans le collectif.

Les patients ont continué de recevoir leurs soins habituels. Des créneaux de surveillance et des protocoles spécifiques sont mis en place pour ceux qui présentent des signes de la maladie.





Pendant toute la durée du confinement, enseignants et agents de la Ville volontaires se sont relayés pour accueillir les enfants des personnels prioritaires.

PROFESSIONS PRIORITAIRES

Enfants prioritaires : tous accueillis

Dès le lundi 16 mars, premier jour de fermeture des établissements scolaires, enseignants et agents de la Ville volontaires ont assuré un service d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires, soignants et médico-sociaux en premier lieu.

Une aide indispensable à ceux qui se sont trouvés en première ligne de la crise sanitaire.

L'accueil commençait dès 8h30 et se poursuivait jusqu'à 18h30. Les enfants ont tous été accueillis au sein du groupe scolaire Louise Michel.

Une quinzaine d'enfants ont ainsi fréquenté les locaux, selon les emplois du temps de leurs parents. Si le nombre d'enfants présents dépassait 10 élèves, deux groupes étaient constitués.

RESPECT STRICT DES GESTES BARRIÈRES ET DES DISTANCES

La plus grande vigilance a été apportée au strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Un agent d'entretien a assuré deux fois par jour la propreté des locaux utilisés. L'ensemble des enseignants disponibles et volontaires se sont relayés pour assurer les séances d'apprentissage liées au temps scolaire.

AGENTS VOLONTAIRES DE LA VILLE

Les agents volontaires de la Ville ont pris le relais sur les temps périscolaires et la journée du mercredi.

«Sur la journée des enfants, on alterne l'emploi du temps entre les périodes en classe, les temps d'activité physique en

extérieur pendant lesquels on en profite pour aérer les locaux et des moments de détente», explique Liliane, animatrice volontaire de la Ville de Saint Jean de Védas. Cet accueil a constitué une réelle bulle d'oxygène pour ces enfants.

Ce dispositif a été étendu le 22 mars 2020 aux enfants des personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux (ASE).

Le dispositif d'accueil par les agents de la Ville est bien évidemment resté opérationnel toute la journée pendant les vacances scolaires.

PUB



AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Déchets verts évacués au domicile

À partir du mardi 14 avril, en raison de la fermeture des déchèteries de la Métropole, la Ville de Saint Jean de Védas a instauré un service spécial de ramassage des déchets verts en porte à porte, par des agents municipaux.

Plus de 480m³ ! C'est l'impressionnant volume de déchets verts collectés par les agents municipaux en 15 jours.

Depuis le début du confinement, les déchèteries de la Métropole de Montpellier étaient en effet fermées. Les déchets verts, en revanche, s'accumulaient dans les jardins. Des tournées de ramassage par quartier ont ainsi été organisées par la Ville. L'information, communiquée sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux, a vite circulé. Dès le premier jour, dans le quartier de la Fermaude, les habitants avaient sorti leurs déchets verts dans des sacs rigides (type big bag, gros sacs de courses...) et les branchages, en fagots ligotés. Une fois vidés, les sacs étaient renvoyés par dessus la clôture.

Le jeudi 24 avril, les déchèteries recevaient de nouveau du public, uniquement pour les déchets verts et sur rendez-vous.

Pour faciliter la vie des Védasiens, la Ville a décidé de maintenir son dispositif jusqu'au 6 mai.



PUB

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Centre de confinement

Sans aucune concertation, ni information préalable, l'État a souhaité implanter un centre de confinement pour mineurs non accompagnés sur le territoire. Alors que la Ville ne compte aucune structure adaptée.

Pour cette raison, Madame le Maire s'est opposée à cette création.

Une pétition a recueilli près de 800 signatures en quelques jours.

Suite à cette mobilisation, l'État a déclaré que le projet n'était plus à l'ordre du jour.

Voici le texte de l'allocution vidéo de Isabelle Guiraud, prononcée le 3 avril 2020.

"Mardi 31 mars, j'ai appris par des articles de presse que l'État envisageait la création d'un centre de confinement pour mineurs non accompagnés -un terme qui a remplacé celui de mineurs isolés étrangers- sur la Ville de Saint Jean de Védas.

J'ai aussitôt téléphoné au Préfet pour lui faire part de ma stupéfaction de n'avoir été ni avertie, ni consultée sur cette décision.

Très peu d'informations nous sont données sur ce projet. Ce que l'on sait, c'est qu'il s'agirait d'environ 100 à 150 personnes de 15 à 18 ans.

Pourquoi ici ? Pourquoi à Saint Jean de Védas ? Nous n'avons aucune structure dédiée pour les accueillir ! Est-ce que ce sera par réquisition des hôtels ? On ne sait pas !

Un tel centre a ouvert la semaine dernière à Palavas-les-Flots. C'est un centre de vacances agréé, aux normes d'accueil, qui a été réquisitionné.

Quatre gendarmes sont mobilisés en permanence ainsi qu'une présence renforcée de la Police municipale.

La ville de Saint Jean de Védas ne possède pas de centre de vacances.

Contrairement aux communes touristiques du littoral ou à la ville de Montpellier.

Il n'est pas question ici de solidarité. Il est ici question de l'État qui décide -tout seul- que la Ville de Saint Jean de Védas devrait supporter -toute seule !- le confinement des mineurs non accompagnés de Montpellier. Sans aucune structure adaptée.

Ce n'est pas ça la solidarité. La solidarité, la Ville de Saint Jean de Védas la met en œuvre au quotidien.

La solidarité, c'est quand des agents de la Ville et des bénévoles se relaient pour faire les courses et les apporter à nos aînés, aller à la pharmacie, prendre soin de plus de 140 Védasiens fragiles et isolés.

La solidarité, c'est quand la Ville accueille les enfants des personnels soignants dans ses écoles, de la meilleure des manières possibles.

La solidarité, c'est quand la Ville -dès la semaine prochaine- accueillera un drive de producteurs locaux sur la place du Puits de Gaud, pour soutenir nos agriculteurs de la plaine ouest

La solidarité, c'est aussi quand notre police municipale est présente sur le terrain. Et appuie la gendarmerie pour faire respecter le confinement car c'est le seul moyen actuellement de bloquer l'épidémie et de protéger les Védasiens.

Chères et chers Védasiens, en ces temps difficiles, tout le monde doit prendre ses responsabilités.

Vous, moi, nous, au quotidien, en restant confiné chez soi, malgré toutes les difficultés et les tensions que cela peut entraîner.

Mais l'État aussi doit prendre ses responsabilités, sans se décharger unilatéralement sur les communes. C'est pourquoi j'ai lancé cette pétition contre la création de ce centre de confinement.

Parce que la solidarité, c'est l'entraide et le soutien. Ce n'est pas abuser de l'autre. Ce n'est pas profiter de l'autre.

Soyons généreux, soyons charitables, soyons bons les uns avec les autres.

Mais soyons aussi vigilants et ne soyons pas naïfs."

PUB



POLICE MUNICIPALE

Des centaines de contrôles tous les jours

PPLUS DE 2400 CONTRÔLES ONT ÉTÉ EFFECTUÉS entre le 20 mars et le 27 avril 2020 par la Police municipale. Ces opérations visaient à vérifier que toutes les personnes avaient un motif légal de sortir de chez eux. Piétons, cyclistes, scooters, véhicules... la Police municipale a procédé systématiquement à des vérifications. Des patrouilles quotidiennes ont aussi été effectués aux abords des parcs et aires de jeux de la commune. Seulement 48 personnes ont été verbalisées, soit moins de 2% des contrôles effectués. Des chiffres qui montrent que la population védasienne a particulièrement bien respecté les consignes de confinement.



Des contrôles communs gendarmerie et police municipale ont aussi été organisés

SOCIAL

Tous mobilisés contre les violences

Le contexte de confinement a malheureusement accru les violences conjugales et familiales.

Dès l'annonce du confinement le 17 mars, un dispositif d'écoute et d'urgence a tout de suite été mis en place par le CCAS.

En parallèle, un agent spécialisé de la Police municipale accompagnait et orientait en fonction de la nature du signalement : CCAS, associations, solutions d'hébergement... Un lien permanent était fait avec le référent intra-familial du groupement de gendarmerie de Montpellier. Enfin, les mains courantes déposées à la police municipale donnent lieu à une copie systématique à la gendarmerie.

ALERTEZ

Très vite aussi, la Ville a communiqué sur les numéros d'urgence mis en place par le ministère de l'Intérieur : le 17 pour tout cas de danger grave et immédiat et le 119 pour les témoins de violence commise sur un enfant. Le numéro d'écoute national 3919 est resté lui aussi opérationnel.

Depuis le 1^{er} avril, les victimes de violences largement intrafamiliales, ont pu alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers, en envoyant par SMS un message au 114.

LA GENDARMERIE MOBILISÉE

Prenant très au sérieux les faits de violences intrafamiliales, la brigade de Saint Jean de Védas se mobilise.

Toute plainte fait ainsi l'objet d'une enquête et tout signalement d'une intervention de la part de ses militaires.

De plus, un partenariat existe entre la brigade et une assistante sociale spécialisée dans le suivi des victimes.

Des permanences hebdomadaires sont effectuées à l'unité afin d'accompagner au mieux leur reconstruction.

Enfin, une collaboration a également été mise en place avec la Ville de Saint Jean de Védas dans le but de faciliter l'hébergement d'urgence des victimes de violence conjugale.

PUB

PLAN D'AIDE

Après avoir paré à l'urgence sanitaire, la Ville a élaboré un plan de soutien aux entreprises et aux associations.

Entreprises et associations soutenues

La municipalité est consciente des conséquences très importantes de la situation actuelle sur l'activité économique et associative. Petites entreprises et associations, personne ne sera laissé de côté.

AIDES AUX ENTREPRISES

Deux mesures sont instaurées. D'abord **une exonération de la Taxe locale sur la publicité extérieure** pour un trimestre. 170 entreprises sont concernées pour un coût estimé à 80 K€. Ensuite, **une aide sera apportée par la commune pour les entreprises de moins de 10 salariés** qui ont connu une baisse importante de chiffre d'affaires. Elle s'ajoutera aux aides de l'État, de la Région et de la Métropole. Juridiquement, il est obligatoire qu'une convention soit signée avec la Région. Le montant est lui aussi bloqué règlementairement à 1000 euros maximum par entreprise.

Par ailleurs, **la commune soutiendra l'économie** en maintenant un niveau élevé d'investissement. Elle paiera ses factures dans les plus brefs délais.
Enfin, le marché de l'esplanade de l'Ortet a repris dès le jeudi 15 mai.



Des masques et des visières intégrales ont été distribués aux commerçants de proximité de Saint Jean de Védas le jeudi 7 mai et le mardi 12 mai.

VALORISATION DES COMMERCES OUVERTS

Durant la période de confinement, une liste la plus complète possible des commerces ouverts sur la commune était consultable sur le site Internet de la Ville.

Une page qui a été consultée plusieurs milliers de fois en quelques semaines !

AIDE AUX ASSOCIATIONS

La municipalité viendra également en aide aux associations en difficulté financière pour assurer leur pérennité. En effet, l'interdiction des regroupements a entraîné **l'annulation de manifestations importantes pour les finances des associations locales** (galas, tournois...).

Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec les dirigeants des associations pour faire le point sur la situation de leur structure.

PUB



CHAI DU TERRAL

Soutien au monde culturel

LA VILLE DE SAINT JEAN DE VÉDAS A CHOISI D'ÊTRE SOLIDAIRE AVEC LE SECTEUR CULTUREL,

dont la fragilisation risque d'être particulièrement longue et redoutable.

L'impact du contexte actuel sur les équipes artistiques et techniques est en effet considérable. Annulations en chaîne des spectacles, des résidences et temps de créations, des ateliers et actions culturelles... privent les professionnels du spectacle de toute source de revenu pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Afin de les sécuriser, nous avons décidé de maintenir notre engagement en privilégiant au maximum le report des spectacles dans les délais les plus brefs. Nous nous engageons par ailleurs à assurer une indemnisation des équipes artistiques pour toutes les dates qui ne pourraient être reportées et seraient annulées.

Si vous avez acheté un billet pour un spectacle annulé, vous pouvez nous aider dans cet effort.

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

Participer à l'effort de solidarité mis en place pour le secteur artistique en ne demandant ni report, ni remboursement.

Un grand merci de la part des professions du spectacle !

Reporter vos billets sur les spectacles de votre choix de la saison prochaine. La majorité des spectacles annulés sont reportés sur 2020/2021. Venez en septembre, dès l'ouverture de la billetterie de la prochaine saison, pour procéder à l'échange de place sur le spectacle de votre choix.

Demander le remboursement Vous serez informé des modalités pratiques de remboursement dès l'ouverture de la billetterie.

ÉVÉNEMENTS

Annulation

Attention, toutes les manifestations municipales, culturelles, associatives sont annulées jusqu'au 23 juillet en raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

MÉDIATHÈQUE

Accès gratuit

Le réseau des médiathèques de la métropole a ouvert un accès gratuit durant toute la période du confinement.

Toutes ses ressources numériques étaient accessibles, livres numériques, films et documentaires, presse en ligne, autoformation, soit :

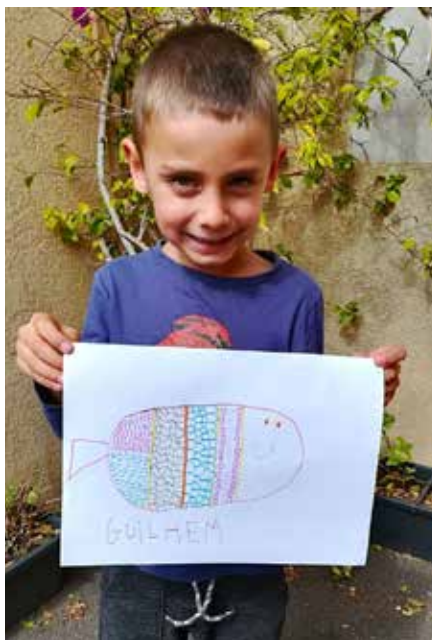
- 4000 livres numériques essentiellement des romans ;
- 3435 films de cinéma et 2317 films documentaires et également 225 films documentaires produits en région concernant des sujets de société ou d'actualité ;
- 1491 journaux et revues ;
- 1208 cours de langues, pour le code de la route, d'informatique et de vie pratique ;
- 700 000 vues de documents patrimoniaux concernant l'histoire, la littérature et les sciences.



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / Mai - Juin 2020 / **Directrice de la publication :** Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Commercialisation :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / saintjeandevedas.fr

+ Culture artistique +

Les écoles municipales d'arts plastiques et de musique se sont adaptées en enseignant le dessin, la musique et la chorale, par des cours à distance.



ÉCOLE MUNICIPALE
D'ARTS PLASTIQUES

Un 1^{er} avril coloré

Dessiner, coller et fabriquer de jolis poissons pour le 1^{er} avril, c'est ce que se sont amusés à faire et à partager les jeunes élèves de l'école municipale d'arts plastiques.

Colette Soulié, la directrice de l'école municipale d'arts plastiques, a chaque semaine assuré les cours à distance et envoyé des fiches aux élèves de diverses tranches d'âges.

Les jeunes et moins jeunes artistes sont ainsi partis à la découverte de peintres célèbre : Joan Miro, Hokusai, Paul Klee, Mondrian...

SOLIDARITÉ

Des fleurs pour nos aînés

Les résidents et le personnel de l'Ehpad «Sudalia», et de la résidence sénior «les Senioriales» ont reçu dessins, photos et petits mots des élèves de l'école municipale d'arts plastiques. Frères et sœurs ont également répondu à cette belle initiative. Les dessins fleuris ont été envoyés, imprimés puis remis aux résidents. A leur tour, ils ont remercié les jeunes artistes avec un message personnalisé.



+ On s'évade +

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Instruments et chorale à distance

Tous les professeurs de l'école municipale de musique ont enseigné leur spécialité à distance durant la période du confinement.

Cours de trompette, violoncelle, violon, batterie... suivi pédagogique avec corrections filmées, envoi de fichiers, padlet et entraînements de chorale via l'application Zoom. Des vidéos réalisées par les professeurs Pierre Boisset (guitare) et Nicolas Sapède (batterie) ont été partagées sur Facebook.

Pensez à soutenir l'école et la culture en vous (ré)inscrivant début juin !



Professeure de violon : Agnès Brengues



Professeure de violoncelle : Marie Gisclard



Chorale avec Corinne Zoumboulis



Professeure de trompette : Laurianne Vallée

GROUPE MAJORITAIRE

MERCI AUX HÉROS DU QUOTIDIEN !

La crise sanitaire du Covid 19 est inédite. Elle met en lumière ceux qui nous aident à la traverser.

Aux personnels soignants qui ont fait preuve d'un investissement et d'un dévouement exemplaires dans une situation très tendue : merci !

Aux forces de sécurité publique, aux enseignants qui ont assuré la cohésion de la nation : merci !

À toute la chaîne alimentaire et du commerce qui a maintenu la fonction vitale du pays ; aux producteurs, aux chauffeurs, aux caissières et à tous leurs collègues : merci !

Aux agents municipaux qui ont assuré la continuité du service public : merci !

Aux bénévoles qui ont fait les courses pour les aînés, qui ont cousu des masques, qui ont créé et donné des équipements de protection... : merci !

À tous ceux qui ont pris de initiatives pour recréer du lien social ou rendre hommage aux soignants : merci !

Aux Védasiens qui ont respecté les consignes de sécurité sanitaire et les gestes barrières : merci !

Chacun apporte une contribution décisive dans cette situation.

Cet état d'esprit solidaire et citoyen est ressorti naturellement du fond de l'âme collective.

C'est l'un des traits fondamentaux de notre culture.

À nous tous de faire, demain, que cet état d'esprit trouve un prolongement pérenne et que la France « d'après » soit plus humaine, plus bienveillante et plus confiante.

OPPOSITION

Texte non parvenu.

Philippe Carabasse

Texte non parvenu.

Alain Delon

Merci à tous les soignants hospitaliers et de ville pour leur immense dévouement. Merci à tous ces femmes et hommes courageux ;
Caissières Commerçants Livreurs Eboueurs Facteurs Territoriaux
Gendarmes Pharmaciens...

Catherine Escrig

MERCI au personnel de santé sans oublier, policiers, gendarmes, fonctionnaires, commerçants et leurs salariés ... la liste est longue.
MERCI aux Védasiens qui se sont mobilisés depuis le début. Prenez soin de vous

Véronique Fabry

COVID19

Cette crise sanitaire nous oblige dès aujourd'hui à mettre en place les outils nécessaires au niveau de la commune afin d'être encore plus réactif & efficace (élus, personnel, Védasiens, acteurs économique...)

François Rio

Texte non parvenu.

Marie-Line Salomon

Montpellier lance l'avenue de Toulouse cyclable. Comment les Védasiens y accèdent pour aller travailler en vélo en toute sécurité (virus et routière) ? Bon courage à tous, restons solidaires et consommons local.

Philippe Vernay

Nous traversons une crise sanitaire imprévisible et inévitable. Nous adressons notre soutien à nos concitoyens et à leurs proches qui ont pu être touchés par la maladie ainsi qu'à ceux qui subissent des difficultés dans leurs moyens d'existence. Nous réitérons nos remerciements à ceux qui ont œuvré contre la maladie et aux autres qui ont permis la continuité des services indispensables à la vie. Nous affirmons la nécessité d'accompagner les associations locales et les acteurs culturels. Les enseignements tirés de la situation doivent nous donner toute la lucidité nécessaire pour infléchir nos modes de fonctionnement.

explurielles@gmail.com

P. Maurel – M. Masson – B. Martin-Laval

PUB

PUB